



Compte rendu conseil municipal du 6 juillet 2018

1. Convention pour la maintenance et le contrôle technique des poteaux d'incendie.

Le SDIS nous a informés du fait que dorénavant leur service n'effectuerait plus le contrôle des bornes à incendie. Cette responsabilité relève du maire (contrôle des installations et des débits). Monsieur le Maire présente la proposition de l'entreprise VEOLIA pour l'entretien et la vérification des 15 poteaux incendie soit 455,10 € par an, contrat de 3 ans. La proposition est acceptée à l'unanimité

2. Nomination d'un régisseur de recettes pour la gestion de la bibliothèque et de l'ERL

Obligation demandée par la trésorerie de Nuits-Saint-Georges. Monsieur le Maire propose la candidature de notre secrétaire Catherine GERMAIN ce qu'elle accepte. Le conseil municipal à l'unanimité nomme Mme GERMAIN régisseur de recettes de la bibliothèque et des locations de l'ERL et du préau.

3. Modification de droit commun du PLU

La procédure se poursuit. Le cabinet DORGAT nous a fait parvenir le document du règlement du PLU modifié conformément à nos derniers échanges. La phase de concertation est officiellement lancée (affichage en mairie, sur site commune et infos par avis). Christophe MOROT nous présente le document de demande de cas par cas qu'il a rédigé, ce document sera envoyé au cabinet DORGAT et à la DREAL. **La fin de la phase de concertation est fixée au 31 août 2018. Le PLU, avec ses propositions de modifications, est consultable en mairie. Un registre a été ouvert pour y recueillir les remarques des habitants.**

4. Lotissement « Les Coteaux des aiguillons »

Les travaux d'aménagement se poursuivent. Les lampadaires devraient être posés mardi 10 juillet par l'entreprise FAUCHET. La couche de bitume devrait être réalisée la semaine suivante par l'entreprise EUROVIA. Le permis de voirie du conseil départemental pour l'installation de « chicanes » route de Saulon la Chapelle devrait permettre la réalisation de ces travaux prochainement.

5. RGPD proposition centre de gestion 54

Le RGPD est le *Règlement Général sur la Protection des Données*, une nouvelle réglementation européenne qui entrera en vigueur le 25 mai 2018, concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel.

Le centre de Gestion de Côte d'or propose aux communes de confier cette mission au CDG de Meurthe et Moselle. La participation financière est de 0,057% du montant de la masse salariale.

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

6. Travaux

Voirie rue du Lavoir 3^{ème} tranche :

Les travaux ne débuteront pas avant fin septembre (entreprise NOIROT)

Grillage entre propriété communale et terrain de M.MORET (rue du lavoir) :

Le grillage sera refait par la commune après vérification des bornes.

Grillage entre propriété communale et propriété de M.KRUBA (grande Rue) :

Un grillage sera réalisé par la commune.

Démolition barbecue devant le préau :

Ce barbecue construit en 2004 n'est plus utilisable et a en fait été peu utilisé. Il s'avère maintenant être gênant lors de l'organisation d'activités. Il est décidé à l'unanimité de le supprimer.

Travaux réalisés :

Peinture passage piétons, peinture portes préau et barrières jeu de quilles, rebouchage de trous sur la rue des 4 vents et rue des lilas (Contours de Savouges).

7. Personnel

Catherine GERMAIN, notre secrétaire de mairie, sera en congé du 16 au 29 juillet et du 13 au 17 août.

Comme les années précédentes, Gwenaëlle tiendra le secrétariat 3h les mercredis après-midi.

Bernadette COQUILLET, chargée de l'entretien des locaux communaux, est en congés en juillet.

Remplaçant de Marion : Marion a terminé son travail dans notre commune (gestion de la location de l'ERL), son remplaçant est M. Fabrice FENU dans les mêmes conditions contractuelles.

8. Animations

Tour de Côte d'Or :

La course est passée dans le village comme prévue vers 14h. Les signaleurs étaient présents. Nous les remercions pour leur aide. À noter que les élèves de l'école et leur instituteur étaient au bord de la route pour applaudir et encourager les coureurs.

14 juillet :

Parcours cycliste le matin à partir de 9h30-Repas le midi-Jeux l'après-midi à partir de 17h

A venir

Le comité d'animation s'est penché sur l'organisation du 15 août.

Le 2 septembre retour de l'« affrontement » Nord-Sud.

Le 22 septembre festival de musique organisé par l'association « Complètement Barges ».

9. Divers

Règlement ERL et préau :

Après relecture il s'avère nécessaire de faire quelques petites corrections : Jérôme s'en charge.

Site internet de la commune :

Benoît DETRY, le concepteur du site, quitte la commune. Elisa REBULLIOT s'est proposée pour réaliser le suivi du site : proposition acceptée à l'unanimité avec nos remerciements.

Installation d'une boîte à lire :

Les animateurs de la bibliothèque ont émis le vœu de la mise en place d'une boîte à livres. Le conseil approuve cette idée. Christian va s'enquérir de trouver un volontaire pour cette réalisation qui sera vraisemblablement implantée sur le parking devant